

**Compte-rendu**  
**Conseil d'établissement de l'Étincelle 2024-2025**  
12/02/2025 / 18H30

<b>Membres</b> (cocher les membres présents)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Kim Ducas De Chantal, parent</li> <li>✓ Hana Mellitti, parent</li> <li>Hadrien Baily, parent</li> <li>Bocar Niang, parent</li> <li>Maude Bouchard, parent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Marie-Soleil Lavoie, enseignante titulaire</li> <li>Wade Tomlinson, enseignant titulaire</li> <li>✓ Ylanna Rota, enseignante titulaire</li> <li>✓ Isabelle Bisailon, ergothérapeute</li> <li>✓ Nadia Ramisch, directrice d'établissement</li> <li>✓ Cynthia Bannon, directrice adjointe</li> </ul>
<b>Substituts</b>	<b>Invités</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Maxime Lagacé Thibault, parent</li> <li>✓ Isabelle Pivotto, parent</li> <li>✓ Marie-Pier Lord, enseignante en arts plastiques</li> </ul>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions
1.	<b>Ouverture de la séance</b>	Nadia Ramisch ouvre la séance à 18h39.
2.	<b>Mot de bienvenue et vérification des présences</b>	NR remercie les membres d'être présents.
3.	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	NR lit l'ordre du jour. Isabelle Pivotto propose de déplacer les points "état de situation" Marie Soleil Lavoie propose d'adopter l'ordre du jour. Isabelle Bisaillon appuie.
4.	<b>Désignation d'un parent par les membres parents du CÉ</b>	Hana Melliti propose qu'Isabelle Pivotto soit maintenant membre parent. Kym Ducas De Chantal appuie. IP accepte le mandat pour le reste de l'année.
5.	<b>Élection d'un membre parent à la présidence du CÉ</b>	NR explique que la présidente de CÉ, Maude Bouchard, a démissionné de son rôle et le processus pour ré-élire une présidence. KDDC demande des précisions quant au rôle de présidence du CÉ. NR apporte des explications. IP se propose présidente jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les deux autres parents présents votent en unanimité en faveur. HM se propose vice-présidente si IP devait s'absenter. IP se propose membre parent du conseil d'administration du CSSDM. HM appuie.
6.	<b>Approbation du procès-verbal de la dernière séance (2024-12-11)</b>	MSL propose, IB appuie.
7.	<b>Point reporté de la dernière séance : Critères de sélection de la DÉ</b>	IP explique ce qu'est l'exercice d'établir les critères de sélection de la DÉ pour l'école de l'Étincelle. Le formulaire est présenté aux membres du CÉ. MSL, IP et Marie-Pier Lord nomment que cet exercice semble requérir plus de temps et de réflexion. NR propose de faire des captures d'écran des critères. Les membres répondront à tous selon leur vision des priorités et IP pourra remplir le FORMS. Le point est reporté avec un vote différé. Nous consignerons le bilan au prochain CÉ
8.	<b>Point reporté de la dernière séance : Plan de lutte – Protocole d'intervention pour les gestes d'intimidation et de violence</b>	Cynthia Bannon présente le plan de lutte. Ce dernier est affiché à l'écran aux membres et résumé par CB. IP propose retirer la suspension interne ou externe dans la section "sanctions disciplinaires" puisqu'elle perçoit cette sanction allant contre le protecteur de l'élève. IB explique que cette décision est prise en considérant le bien-être et la sécurité de l'élève et faite en collaboration avec les professionnels de l'école. Les membres du CÉ discutent de leur opinion à ce sujet (MSL, Ylanna Rota, IB).

		<p>IP demande le vote pour le retrait de cette sanction. 1 personne vote pour le retrait de cette sanction. 5 personnes votent contre le retrait de cette sanction. 1 personne s'abstient. IP questionne la raison pour laquelle la communication avec les parents a été mise comme une force dans le plan de lutte. Elle perçoit que la communication est un enjeu. CB et NR répondent : CB a eu connaissance d'un parent qui a communiqué l'enjeu, NR n'a jamais eu de signalisation d'un parent concernant cet enjeu. Il est important que les parents le signalent à la direction s'il y a des enjeux de communication pour que nous puissions remédier à la situation. IP questionne comment la progression sera communiquée aux parents et quels seront les indicateurs de réussite ou non. CB et NR répondent : régulièrement via l'outil de communication entre l'école et la maison, la comptabilisation des rapports d'accidents, la comptabilisation des mesures de contention et l'enregistrement d'événements sur la plateforme ÉVIO. IP propose le vote sur l'adoption du plan de lutte. 6 personnes votent pour l'adoption du plan de lutte. 1 personne vote contre l'adoption du plan de lutte (IP aimerait avoir le temps de lire le plan de lutte avant de se prononcer). Le plan de lutte est adopté à majorité.</p>
9.	<b>Point reporté de la dernière séance : Formation obligatoire – Nouveaux membres du CÉ</b>	IP invite les parents de répondre à tous à un courriel pour attester que les membres ont bien suivi la formation obligatoire.
10.	<b>Trousse de jeux structurés : 350\$ par classe</b>	NR explique l'utilisation du 350\$ par classe et 700\$ pour l'équipe ressource. Un total de 9800\$ serait dépensé. YR propose le vote. 7 personnes votent pour. Approuvé à l'unanimité.
11.	<b>Point reporté de la dernière séance : Chantier modification des attentes – Présentation de l'échelle</b>	NR donne des explications quant à la grille de la modification des attentes (outil visuel présenté aux membres du CÉ). Un comité travaille régulièrement sur un outil pour que le portrait soit compris de la même façon par tous les enseignants de l'école. L'équipe enseignante a aussi suivie une formation de Michel Lyons sur l'enseignement des mathématiques le 10 février dernier.
12.	<b>Point reporté de la dernière séance : PEVR et projet éducatif</b>	NR présente l'outil de consignation des données quant au développement de l'autonomie des élèves. MSL souligne le travail des équipes. NR nomme que ce pourra aussi être utilisé pour faire la passation des informations d'une équipe-classe à une autre (d'une année scolaire à une autre). IP aimerait savoir si cela sera communiqué aux parents en fin d'année scolaire. YR mentionne que les enseignants donnent des résultats sur les matières scolaires et que cela pourrait être intéressant de communiquer les résultats sur l'autonomie.

		MSL appuie YR. IP rappelle que le projet éducatif est aussi adopté par le CÉ et demande aux membres parents leur opinion quant à la communication de ces informations. HM nomme qu'elle aimerait avoir la communication des résultats. NR nomme d'autres façons dont l'école fait vivre le projet éducatif.
13.	<b>Consultation : deux politiques</b>	NR nomme qu'en comité consultatif de gestion, il y a un formulaire à compléter par les parents en lien avec les frais chargés aux parents. IP nomme que le formulaire n'est plus à remplir. En ce qui a trait à la deuxième politique, NR enverra le document reçu à IP pour travailler. Point reporté au prochain CÉ.
14.	<b>Consultation des élèves : Liste musicale pour la fête de fin d'année scolaire</b>	NR explique que les élèves pourront choisir leur chanson préférée pour créer une liste de lecture aux couleurs de l'école de l'Étincelle.
15.	<b>Activité parascolaire : Karaté adapté</b>	NR explique ce qu'est le projet qui est expérimental.
16.	<b>Rencontres de parents : 27 mars 2025</b>	NR annonce que l'invitation sera envoyée au courant de la semaine prochaine et donne des précisions quant au service de garde qui sera offert. MSL propose à Marie-Pier Lord de nommer les besoins des spécialistes. M-PL nomme que les spécialistes seront dans leurs locaux pour assurer un environnement plus favorable à une bonne communication. IP propose le rez-de-chaussée. YR avait perçu que les rencontres avec les spécialistes seraient dans les locaux des spécialistes qui ont un local. Le tout sera présenté aux parents lors de la journée de rencontres de parents.
17.	<b>Proposition de date devancée pour le prochain CÉ : 19 mars</b>	KDDC demande le vote. 7 personnes votent pour. C'est adopté à l'unanimité. NR mentionne que nous conservons la séance d'avril, mais qu'il y a une possibilité que la séance soit annulée dans le cas où il n'y aurait pas assez de points.
18.	<b>Parole au public</b>	Il n'y a pas de public.
19.	<b>État de la situation</b>	NR note que la situation s'améliore au niveau du comblement des remplacements et du retour de certains membres du personnel. L'école fait maintenant affaire avec une nouvelle firme avec qui nous avons pu valider leurs formations. L'école a aussi obtenu l'ajout de cinq surveillants d'élèves et décrit leur description de tâches qui est en continuel ajustement et réfléchi en grande équipe-école. Une enquêtrice de la CNESST s'est déposée dans le milieu. YR souligne le soutien de la direction.
20.	<b>Sorties éducatives</b>	NR présente la demande de sortie éducative pour l'événement Altergo au centre sportif Claude Robillard.

		<p>IP demande si les parents sont invités. NR répond oui. Approuvée à l'unanimité.</p>
18.	<p><b>Droit de parole aux membres du CÉ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Direction</b></li> <li>- <b>Enseignants</b></li> <li>- <b>Professionnels</b></li> <li>- <b>Personnel de soutien</b></li> <li>- <b>Parents</b></li> </ul>	<p>NR nomme qu'elle apprécie le travail d'équipe avec l'équipe-école et mentionne que la force entre la direction c'est la communication. CB mentionne l'ambiance de l'école positive et le soutien entre tous. MPL remercie l'équipe-école et les parents pour son accueil malgré qu'elle ne soit présente qu'une moitié de la semaine. YR fait partie du comité de fête de fin d'année et mentionne qu'ils prévoient refaire le spectacle des élèves de fin d'année scolaire. MSL revient sur la formation de Michel Lyons du lundi 10 février et à quel point cela a été apprécié. HM explique que c'est nouveau pour elle de participer au CÉ et travaillera avec IP. Elle remercie tout le monde. KDDC apprécie la communication de l'équipe et souhaite que l'équipe-école continue de s'agrandir, que les élèves avancent grâce à cette équipe. IP est au comité de parents du CSSDM et parle de deux présentations "Tous avec sa tête", organisme, et "Pivot", un groupe de recherche. Elle est aussi au comité consultatif EHDA et représente les parents des élèves ayant un code 50. Il y a discussion du plancher de services professionnels. Un échange a aussi eu avec Pascale Gingras, la direction de Joseph-Charbonneau et trois parents afin de nommer les enjeux vécus dans les écoles spécialisés. Enfin, IP mentionne qu'elle est contente d'être de retour comme membre et présidente.</p>
19.	<b>Varia</b>	<p>Il n'y a pas de points varia.</p>
18.	<b>Fermeture du CÉ</b>	<p>MSL propose la fermeture de séance du CÉ à 20h58. IB appuie.</p>

Nadia Ramisch, Directrice

Maude Bouchard, Présidente du CÉ





---

Nadia Ramisch, Directrice

---

, Président du CÉ